

Une douce somnolence s'empare de l'auditoire.
Dame! on connaît déjà presque toutes les pièces du procès. C'est un peu longue.

Décembre! qu'est-ce que ça? A l'ordre! A l'ordre!

Qu'est-ce que c'est que ça?
Un petit coup de cloche donné par M. Jules Ferry pour réveiller les assistants.

Reprise du discours et reprise de la somnolence. Encore une fois l'orateur n'y est pour rien. C'est le temps.

D'ailleurs le résultat est prévu.
L'élection de M. Chaix-d'Est-Ange est chargée de toutes les manœuvres électorales de M. le préfet de la Gironde, reprochée à l'élection de M. Ernest Dréolle.

Elle a en outre sur la conscience des faits qui, très-bien exposés par M. Jules Ferry, me paraissent graves.
Et puis M. de Forcade la Roquette doit, pour être logique, lâcher M. de Bouville.

Dormons.
D'autant plus que M. Chaix-d'Est-Ange monte à la tribune avec un formidable dossier.

Hein? Quoi? Qu'est-ce? Ah! le scrutin. M. Chaix-d'Est-Ange est validé!
Parbleu!

— Ah ça! sérieusement, cher monsieur, pourriez-vous m'expliquer pourquoi on a cassé l'élection de M. de Sainte-Hermine?
— Parfaitement. C'est pour faire croire que les autres ne méritent pas de l'être.
— Merci!

(Gaulois).

Lettres de Rome.

ROME A LA VEILLE DU CONCILE.

Rome, le 6 décembre 1869.

Rome est bien la capitale du monde, et en ce moment, ce qui est vrai en droit, l'est à la lettre. Toutes les nations, toutes les races, toutes les tribus y ont leurs représentants, et quels représentants!

Horace, dans son enthousiasme païen, exaltait la gloire des Césars, énumérant à côté des peuples vaincus, les empires épouvantés et les barbares stupéfaits, dont le Palatin voyait arriver les ambassadeurs.

Qu'était-ce auprès des pacifiques dominateurs qui viennent, au nom de leurs troupeaux fidèles, se presser autour du trône de leur Chef et de leur Père? Ces ruines, qui ont survécu à la chute de l'empire romain, et qui semblent pleurer les grandeurs à jamais éteintes, ne doivent-elles pas tressaillir à la vue de ces voyageurs apostoliques qui arrivent de contrées bien autrement lointaines que celle des Parthes, des Sères et des Indiens? Un nouveau monde est né à la lumière; l'Atlantide, ce beau rêve de Platon, est sorti des eaux mystérieuses où son génie semblait l'avoir déviné.

Voici l'extrême Orient, voici l'Australie, voici les pasteurs qui accompagnent le nomade sur ses chariots, instruisent le Japon au milieu des neiges qui couvrent des nuits de six mois, évangélisent le nègre dans les sables brûlants, et le sauvage dans ses forêts inaccessibles.

On ne saurait se faire une idée du spectacle qu'offre une telle réunion, et non moins curieuse encore est la vue de ces prélats et de ces prêtres qui se croisent à chaque pas dans la ville, qui se rencontrent et se saluent dans les monuments, dans les temples, sur les places publiques.

Au Colysée, j'ai trouvé des évêques missionnaires venus de ces contrées où la férocité des vainqueurs du monde allait chercher les lions, les tigres et les panthères, dont on aperçoit encore les cages grillées de fer et qu'une atroce cruauté affamait pour les rendre plus aptes à déchirer les martyrs.

Quand j'ai vu ce Cirque immense dont la terre est imprégnée si profondément du sang de millions de chrétiens, si paisibles maintenant sous les herbes et la mousse qui revêtent les gradins où s'asseyaient les vestales, les sénateurs, les matrones, et le peuple, avi-

des de savourer les tortures et la mort; quand j'ai vu ce Cirque entourant désormais la croix de bois, symbole et trophée de la défaite du paganisme, et visitée par les héritiers des confesseurs qui renouvaient aux extrémités de la terre habitée les prodiges de leurs devanciers; je me suis rappelé tout ensemble le cri du stoïcisme désespéré des gladiateurs, s'approchant de la loge impériale et disant: « Ave, Caesar; morituri te salutant »; et l'appel suprême du grand Ignace ajournant les bourreaux couronnés à la justice divine: « Ave, Caesar; morituri te judicabunt ». L'histoire de l'humanité et de la religion était là tout entière: les Césars étaient jugés par leurs victimes.

Ailleurs, frappant à la porte d'un séminaire, c'est un nègre qui vient m'ouvrir, revêtu de cet habit ecclésiastique, véritable livrée de l'affranchissement des esclaves.

Un carosse passe: il porte des Hongrois en riche costume, le sabre au côté et le dolman à l'épaule; c'est l'équipage du primat de Hongrie. Voici des prélats espagnols, marchant avec la dignité calme et sévère de leur nation. Voici des Allemands, des Américains du Sud, des Américains du Nord, au milieu desquels apparaissent les vêtements à longs plis, les toques byzantines des prélats d'Orient.

L'évêque, aux oreilles de qui retentissent encore les rauques accents des Iroquois ou des Cherokees, a pu être ce matin éveillé par les naïves mélodies des pifferari, qui célèbrent la prochaine naissance du Divin Enfant, et qui mêlent les sans de leurs rustiques instruments aux charmantes volées des cloches de toutes les églises.

Hier, dans le magnifique temple de Saint-Pierre, la plupart de ces vénérables prélats, que leur âge, leur science et leur caractère entourent de tant de respect, étaient rassemblés dans la fraternité du sanctuaire: C'était l'unité dans la diversité.

Aujourd'hui, répandus à travers la ville, ils laissent apparaître des différences plus accusées dans leurs costumes: c'est la diversité dans l'unité. Le peuple, qui les suit du regard, ne laisse jamais échapper des marques d'étonnement; on dirait qu'il met une délicatesse particulière à faire entendre qu'à Rome il n'y a pas d'étrangers. La capitale du monde chrétien n'a pas même des hôtes; elle n'a que des compatriotes. Rien ne lui semble étrange, et elle donne droit de cité à tous les usages.

Or, en cette cité-Reine, il y a un Roi qui y est tout-puissant par le droit et par l'amour; c'est le Pape; c'est Pie IX.

Au milieu d'une rue, on entend de loin un cavalier; il précède la voiture pontificale. Tout le monde sort des maisons, s'approche, se précipite, s'agenouille. Les cris de: *Vive le Pape-Roi!* éclatent. « Saint-Père, la bénédiction! » Et Pie IX, souriant de son sourire angélique, lève la main et bénit son peuple. Tout à l'heure, je viens d'avoir, inopinément, cette joie et ce bonheur: c'était la première fois, et je ne cacherai pas que j'ai été remué jusqu'aux fibres les plus intimes de mon cœur.

Le Pape revenait de la Vigna-Pia; à la sortie du Vatican, dans sa promenade, et au retour, il a été l'objet des plus douces et des plus vives manifestations. Rome est bien à lui! Et, en ce moment, Rome c'est le monde.

Demain, le Saint-Père, qui est au-dessus de toutes les fatigues, se rendra aux Saints-Apôtres pour donner le salut. Il y aura foule, et foule sans police, sans tumulte; foule empoussiérée, avide, mais tendrement respectueuse; des enfants qui vénèrent leur père autant qu'ils l'aiment.

Un dernier trait qui achève le tableau: les millions d'étrangers attirés par le Concile, parlent toutes les langues. Ce devrait être la confusion: nullement. Il semble que l'humanité des pensées facilite l'entente des langages eux-mêmes. Cette multitude est prévenante et serviable: une bienveillance générale vient au secours de tous et de chacun. On se comprend en dépit de la Tour de Babel et au grand honneur de la charité et de l'unité catholique.

Henry de Riancey.

(Union).

Nous reproduisons sous les réserves ordinaires l'article suivant du *Parlement*.

« Un navire anglais, chargé de fusils de guerre, a stationné naguère, pendant quarante-huit heures, devant Saint-Jean-de-Luz, et a réussi à en débarquer 440.

« Ces 440 fusils ont été dirigés sur la commune de Biriou, voisine de Béhobie.

« Les autorités espagnoles, averties de ce dépôt, et soupçonnant, non sans raison, que ces armes appartenaient aux carlistes, ont donné des ordres pour les saisir.

« Ces ordres ont été exécutés il y a huit jours environ, sur le territoire français, PAR LES AUTORITÉS ET LES AGENTS ESPAGNOLS, malgré les protestations du maire de Biriou.

« Nous voulons espérer que le gouvernement espagnol désavouera ses agents, qu'il réintégrera les fusils saisis au lieu de dépôt d'où ils ont été violemment enlevés, et qu'il s'empressera d'offrir au gouvernement français toutes les réparations nécessaires avant qu'elles ne lui soient demandées par le prince de La Tour-d'Auvergne.

« Nous ne voulons pas, à propos de cette affaire, exprimer tout haut les observations que l'attitude des autorités françaises à la frontière, à l'égard de l'Espagne, provoque dans le pays. Mais il paraît bien étrange, pour ne rien dire de plus, que les agents d'un gouvernement précaire, comme celui qui possède l'Espagne en ce moment, aient osé, envers nous, se permettre un acte aussi exorbitant que celui qui nous est signalé. »

COMICE AGRICOLE DE LILLE.

Séance du 17 novembre 1869.

M. le Président donne lecture de la lettre suivante adressée par lui au nom du Comice, à MM. les députés du Nord, au sujet des plaintes des agriculteurs touchant la culture du tabac:

« Le Comice agricole de Lille dans sa dernière séance, m'a chargé de solliciter l'intervention de la députation du Nord, dont il connaît le dévouement à tous les intérêts agricoles à l'effet d'obtenir de M. le ministre des finances une modification dans le règlement de culture des tabacs indigènes.

« Depuis nombre d'années, le Conseil général réclame contre l'insuffisance des prix alloués par la commission d'expertise chargée d'évaluer les tabacs fournis par les planteurs indigènes à l'administration de la régie.

« Celle-ci a répondu jusqu'ici à toutes les plaintes qui lui étaient adressées que les prix alloués par les experts, loin d'être insuffisants, dépasseraient au contraire la moyenne des prix des tabacs sur les divers marchés du monde.

« Cependant la culture du tabac, l'une des branches les plus fécondes de la prospérité agricole de notre département va s'amoindrissant chaque jour. De 4,800 hectares qu'elle comportait vers 1835, elle est tombée aujourd'hui à 627 hectares, et encore la Régie ne trouve-t-elle point souvent de cultivateurs pour planter l'étendue, si notablement restreinte, qu'elle a à leur disposition.

« Le délaissement de cette culture provenant du peu de confiance que les cultivateurs ont dans la décision des experts, le Conseil général avait pensé qu'une disposition introduite dans le règlement de culture et qui permettrait au planteur d'exporter ses produits dans le cas où les prix alloués par la commission d'expertise ne paraîtraient pas en rapport avec la valeur réelle de son tabac, serait un remède efficace à cet état de choses.

« D'une part, les planteurs y trouveraient une garantie sérieuse et, d'un autre côté, si, comme le prétend l'Administration des tabacs, les commissions d'expertise allouent aux tabacs indigènes un prix égal aux prix courants des tabacs sur les divers marchés Européens, elle n'aurait point à craindre de voir diminuer ses approvisionnements.

« Il convient de remarquer, d'ailleurs, que les taxes relativement élevées dont la Belgique frappe nos tabacs à leur entrée sur son territoire, rendraient extrêmement rare l'exercice du droit que nous demandons à introduire dans le règlement de culture. Cependant il n'en constituerait pas moins pour les planteurs indigènes une sauvegarde considérable, et il me semble que l'administration devrait l'accueillir avec faveur puisqu'il donnerait l'assurance que ses experts ne commettent plus dans leurs évaluations, les erreurs considérables, que signale la culture indigène.

« Il ne saurait échapper à l'esprit si perspicace et si élevé de M. le ministre des finances que ce serait là un sûr moyen d'augmenter l'autorité morale des décisions prises par les commissions d'expertise, autorité que l'administration autant que les planteurs ont intérêt à maintenir.

M. Deleporte-Bayart continue la lecture de son Mémoire sur la viande de boucherie. Il traite principalement de la taxe d'octroi qui frappe injustement le poids vif de l'animal sans tenir compte des issues dont une portion cependant n'est jamais consommée extra-muros.

Il s'élève ensuite contre le préjugé qui attribue moins de valeur à la viande de vache qu'à celle du bœuf, et établit même que la chair du taureau jeune et convenablement engraisé, est aussi savoureuse que la chair du bœuf.

Récolte de blé en 1869. — M. Schotsman donne quelques détails sur la dernière récolte de froment. On l'avait d'abord cru inférieure à celle de l'année précédente, mais il lui paraît certain maintenant qu'à quelques exceptions près, elle a été plus abondante.

Le blé de cette année est généralement bon, toutefois dans certaines parties du département, notamment vers Dunkerque, il donne un rendement moindre que l'année dernière qui avait été exceptionnelle. Les blés anglais cultivés dans cet arrondissement donnent, en général, de magnifiques produits se vendant un peu moins chers (1 fr. 60 à l'hectolitre), mais donnant, par la quantité, des bénéfices supérieurs aux cultivateurs.

Ces blés anglais se sèment maintenant chez beaucoup de grands cultivateurs même dans l'arrondissement de Lille. On les accuse de geler fréquemment, mais cet inconvénient est compensé par la richesse de leurs produits.

M. Potié fait observer que les blés anglais ont été autrefois accusés d'être trop facilement atteints par les gélées, mais que les variétés actuellement cultivées sous ce nom, lui paraissent supporter nos hivers beaucoup mieux qu'auparavant, ce qui provient, sans doute, des soins incessants que mettent les anglais à améliorer leurs céréales par les croisements.

Nos meilleures espèces de blés, ne peuvent d'ailleurs se maintenir qu'à la condition de renouveler la semence en la tirant fréquemment des lieux d'origine.

M. le président propose au Comice de s'occuper de nouveau de la question du droit aux engrais et amendes, pour les fermiers sortant de bail; bien que cette question ait été déjà traitée, de nouveaux faits lui font penser qu'il serait opportun d'y revenir, il sollicite la nomination d'une commission à cet effet.

La proposition est adoptée: la commission sera ainsi composée: MM. Potié, Auguste Dewitte, Louis Desrousseaux, Vandebulque, D'halluin, Ducrocq, Bonnier, Lecat-Butin, Métais, Brulois, Hellin, Serrurier, Flamen, Deleplanque, Quecq, de Norguet.

Le secrétaire-général,

DE NORGUET.

Petite Chronique.

Jeudi, l'Académie a tenu sa séance publique annuelle, M. Prevost-Paradol, qui présidait, a lu le rapport sur le prix Montyon, puis M. Patin a lu le rapport sur la poésie. Par suite d'un phénomène qu'on s'expliquera facilement, aucune marque d'approbation ou d'improbation n'a suivi cette lecture.

Voici les noms des lauréats et des œuvres couronnées.
MM. Jules Girard, le *Sentiment religieux en Grèce*; — P. J. Sthal, la *Moralité familière*; — Martin, *Galilée, les Droits de la science*; — Perraz, la *Philosophie du devoir*; — F. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient*; — de Scgur, *Sainte Cécile, poème*; — madame de Witt, née Guizot, *Scènes d'histoire de la vie de famille*; — madame Carraud, les *Veillées de maître Patrigeon*.

Fr. Coppée, avec le *Passant*, a mérité le prix Lambert; — M. Dareste, le prix Gobert, et, M. Chassang, le prix Bordin.

Nous lisons dans le *Temps*:
« Aujourd'hui à midi, un service funèbre pour la duchesse d'Anmale a été célébré dans la chapelle Saint-Ferdinand, agrandie pour la circonstance à l'aide de larges tentures noires formant nef. Une foule compacte et recueillie, qu'on ne peut guère évaluer à moins de deux mille personnes, se pressait à cette cérémonie émouvante par sa simplicité même et aussi par l'absence de ceux à qui s'adressait ce témoignage public de sympathies.

« Nous avons remarqué, parmi les assistants, MM. Casimir Périer, général Changarnier, Guillaume Guizot, N. Duchâtel, le baron de Rothschild et sa famille, Mignet, Prevost-Paradol, Emile Augier, le comte de Montesquiou, de Vetry, Charles Nisard, Cuvillier-Fleury, prince de Broglie, le duc de Galliera, de Kératry, Estancelin, Rémusat, Régnier, Gouvin Saint-Cyr, l'amiral Touchard, duc Decazes, Jules de Lasteyrie, etc., etc. »

M. Gendebien, un des fondateurs de l'Indépendance nationale de la Belgique, vient de mourir à Bruxelles, à quatre-vingt-un ans; il avait été membre du gouvernement provisoire du Congrès national et de la Chambre des représentants, bâtonnier de l'ordre des avocats, receveur général des hospices et secours, et ministre de la justice.

On eût pu faire une légende du duel qu'il eût avec le ministre Rogier.
L'histoire est peu connue en France, et mérite qu'on la raconte.

En pleine Chambre des représentants, M. Rogier avait adressé à M. Gendebien, quelques paroles que celui-ci déclara insultantes; à la sortie de la séance, quelques propos vifs furent échangés entre eux, et il fut décidé qu'une rencontre aurait lieu.

Elle eut lieu le lendemain; l'arme choisie était le pistolet: les deux adversaires devaient tirer au commandement.

Arrivé sur le terrain, M. Gendebien causa légèrement avec ses témoins pendant que l'on chargeait les armes; et, quand on lui remit la sienne, il dit à ses amis en l'armant et en désignant son adversaire:
— Je ne lui en veux pas, je n'en veux qu'à sa langue!

Le signal est donné, les deux coups partent en même temps; la balle de M. Rogier va se perdre dans le sol et celle de M. Gendebien, perçant la joue, casse une dent et érafle la langue.

Le *Figaro* émet un avis fort judicieux: Au nom de la liberté, des Marseillais en courroux ont cassé les vitres d'autres Marseillais paisibles qui illuminaient à propos de l'Immaculée Conception.

Ces Marseillais casseurs de vitres me semblent peu logiques.
Comment! vous êtes libres penseurs et vous ne voulez pas qu'un monsieur soit libre de penser qu'il est bon d'allumer des chandelles sur sa fenêtre, le 8 décembre, plutôt que le 2, ou tout autre jour?...

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 19 DÉCEMBRE 1869.

— 38 —

TRISTAN DE BEAUREGARD

PAR LE

MARQUIS DE FOUDRAS.

(Suite).

— Ô homme orgueilleux! vous voulez être généreux parce que vous ne vous sentez pas assez fort pour être juste! Que deviendra le nom de Beauregard si vous ne possédez rien pour vous aider à le soutenir? Vous n'avez pas le droit de faire de nobles folies.

— Je me crérai un sort par moi-même — répondit fièrement Tristan.

— Un sort par vous-même, enfant! avec votre caractère changeant, votre susceptibilité, vos inquiétudes sans cesse renaissantes! autant vaudrait dire que le roseau est un chêne, que le torrent qui fuit est aussi immobile que les roches qui bordent ses rives.

Un sort par vous-même! quand vous en avez reçu un tout fait par la main de Dieu! hélas! il a déjà oublié que ce fut à la première manifestation de ce vœu insensé, impie, qu'il a dû...

La paralytique s'arrêta subitement, son oreille donnée d'une finesse merveilleuse venait de reconnaître le pas léger d'Alliette effleurant les dalles du vestibule qui servait d'antichambre au salon.

A l'instant même sa physionomie, passagèrement animée par l'exercice de cette faculté si longtemps suspendue d'exprimer ses pensées par des paroles, reprit son immobilité douce et mélancolique, son regard dominateur redevint errant, et un vague sourire se posa sur ses lèvres comme pour dire: *nous sommes closes, ne craignez rien.*

En ce moment, Alliette entra.
— Qui donc parlait avec vous, mon frère? — demanda-t-elle — serait-ce vous, ma bonne Leclerc? — ajouta-t-elle gracieusement.

La paralytique leva les yeux au ciel.
Alliette remarqua seulement alors que le visage de Tristan était pâle et défilé comme celui d'un homme qui relève d'une longue maladie.

— Grand Dieu! mon frère, qu'avez-vous? — s'écria-t-elle avec la plus tendre et la plus douloureuse anxiété.

— De grâce, mon ami, répondez-moi — reprit Alliette, après avoir attendu pendant quelques minutes une parole de Tristan. — Encore une fois, mon bon frère, que vous est-il ar-

rivé? Je dois, je veux le savoir.
— Il m'est arrivé, ma sœur, que j'ai cru entendre comme une voix étrangère, et que cela m'a bien fait mal! mais je suis mieux maintenant, grâce à votre présence. Ne me quittez pas, Alliette, je vous en supplie!

— Vous me cachez quelque chose, mon ami! — interrompit vivement mademoiselle de Beauregard, en regardant alternativement son frère et la paralytique. — Ah! que vous êtes coupable, Tristan, de vous défer ainsi de celle qui n'est occupée que de vous!

— Il est vrai que je suis bien coupable... mais je réparerai mes torts. Je les réparerai tous, Alliette... tous, entendez-vous bien?

— Je ne vous reproche que celui de me cacher vos peines, mon ami; il est grave, mais il est unique, et la réparation en est facile. Mère Leclerc, retirez-vous — continua-t-elle en s'adressant avec une fermeté douce à la paralytique — je désire rester seule avec mon frère.

Tristan ne fut pas assez maître de lui pour cacher le soulagement que cet ordre lui faisait éprouver, et la satisfaction que sa physionomie exprima tout-à-coup, confirma Alliette dans la pensée que la paralytique n'était pas étrangère à ce qui venait de se passer.

Celle-ci ne se fit pas répéter l'invitation de s'éloigner, et elle se dirigea lentement vers la porte, après avoir adressé à Alliette

un sourire vague et affectueux qui semblait dire: voyez comme je suis soumise.

Tristan resta immobile tant qu'il entendit le pas lourd de la mère Leclerc retentir sur les dalles du vestibule; puis, dès que ce bruit eut cessé, un soupir profond s'échappa de sa poitrine, et il s'écria:

— Enfin! ma sœur, je vous remercie! vous m'avez délivré de sa présence! Si vous eussiez tardé à venir, vous n'auriez plus trouvé que ce pauvre insensé qui n'eût peut-être pas reconnu en vous son ange gardien.

— Eh bien! puisque vous le reconnaissez, mon ami, ouvrez-lui votre cœur; cela est indispensable si vous voulez qu'il continue à veiller sur vous.

— Que je vous ouvre mon cœur, Alliette? certainement rien au monde ne pourrait m'être plus doux; je sais aussi que ce serait accomplir un devoir... mais, ma bonne sœur... c'est impossible... j'ai besoin de votre affection... et je la perdrais, sans espoir de retour, si vous saviez ce qui me fait souffrir.

— Ah! Tristan, quelle idée avez-vous donc de la tendresse de votre sœur, si vous pouvez penser qu'il y ait au monde une idée capable de l'affaiblir?

— Il y en a une, Alliette — balbutia Tristan.

— Défaite, mon pauvre frère! Vous vous taisez parce que vous n'avez pas confiance en moi.

— Je vous jure que non!

— Alors, mon ami, c'est moi qui suis coupable. Je n'ai pas su vous protéger que mon attachement était de ceux qui résistent à toutes les épreuves; vous m'avez cru faible, indifférent, parce que je suis concentré.

Connaissez-moi mieux, mon bon Tristan! je puis tout entendre, tout savoir — continua-t-elle en baissant la voix et en attachant sur son frère un regard où brillait l'affection la plus profonde et la plus passionnée.

— Si je vous parlais de mes chagrins, ce serait me consoler, et je ne le dois pas, ma sœur.

— Mais m'en parler, ce n'est pas me les confier! — s'écria Alliette. — Ne suis-je pas un autre toi-même, mon frère? Si tu as commis quelque faute qui tourmente ta conscience, ne dois-je pas l'expliquer avec toi? Tes malheurs sont les miens! Je frissonne de tes craintes! Tu veux donc que je ne vive qu'à moitié, puisque tu refuses de m'associer à ta vie? Je ne suis qu'une femme, qu'un enfant peut-être, mais j'ai de la force dans l'âme, et cette force me tuera si je ne l'emploie à porter ma part du fardeau de ton existence!

— Tu le portes depuis longtemps sans t'en douter, ma pauvre sœur — répondit Tristan attendri — et c'est pour que tu ne succombes pas sous ta charge que je refuse de t'associer aux horribles tortures de mon cœur.

La suite au prochain numéro